ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Bouches-du-Rhône

ANNEXE I : Demande de réinscription sur la liste d'aptitude à un emploi de directeur d'école

Le formulaire est à transmettre, complété et signé, à l'IEN de circonscription avant le 13 novembre 2026, qui y portera son avis motivé, sauf pour les candidats relevant de la situation 1, pour lesquels cet avis n'est pas requis.
Les candidats relevant de la situation 1 qui sollicitent une mobilité interdépartementale transmettent néanmoins leur annexe I à la DPE2 selon le calendrier fixé par la note de service.
Pour une mobilité intradépartementale, la démarche est effectuée dans MVT1D.

Circonscription :

Nom d'usage		Prénom	
Nom patronymique		Date de naissance	
N°INSEE		Lieu de naissance	
État-civil	☐Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Veuf(ve) ☐ Divorcé(e)		
Adresse personnelle			

Poste actuellement occupé : (préciser l'adresse de l'école ou l'établissement et la ou les classes où le service est assuré et n° de téléphone)

Établissement			
Adresse			
Niveau de classe		Téléphone	

Note d'inspection (les deux dernières années)			
Note : /20	Date	Note : /20	Date

Appréciation entretien de carrière		Date	
Échelon		Date	

A déjà exercé les fonctions de directeur d'école à deux classes ou plus :

☐ Oui ☐ Non

Du …… au ……

Date d'obtention de la Liste d'aptitude : ……

Je sollicite le renouvellement de mon inscription sur la liste d'aptitude départementale à l'emploi de directeur ou directrice d'école à deux classes et plus au regard de la modalité suivante :

Situation 1 :

☐ Instituteur ou professeur des écoles ayant exercé pendant trois ans ou plus les fonctions de directeur d'école avec une liste d'aptitude qui ne sera plus en cours de validité au 01/09/2027

Situation 2 :

☐ Instituteur ou professeur des écoles ayant exercé entre un an et moins de trois ans les fonctions de directeur d'école

Situation 3 :

☐ Instituteur ou professeur des écoles ayant exercé les fonctions de directeurs d'école moins d'un an ou ne les ayant jamais exercées

Engagement (situations 2 et 3)

Je m'engage à me libérer de toute obligation (stages, sorties scolaires, classes transplantées, etc.) qui m'empêcherait de me présenter à l'examen se déroulant les 10 et 11 décembre 2026.
Je déclare avoir pris connaissance du décret n° 89-122 du 24 février 1989 modifié par la note de service n° 95-216 du 11/10/95 parue au B.O. n° 38 du 19/10/95 et de la note de service n° 02-023 du 29 janvier 2002 et je sollicite mon renouvellement sur la liste d'aptitude à l'emploi de directeur d'école.

À		Signature du candidat	
Le			

Avis motivé de l'inspecteur de circonscription sur les aptitudes du candidat aux fonctions de direction

Rappel
L'avis de l'IEN n'est pas requis pour les directeurs répondant aux conditions de la « Situation 1 ».

L'entretien conduit par l'IEN avec le candidat doit conduire à apprécier les capacités suivantes (pour les Situations 2 et 3)

	Savoir-faire avérés	Savoir-faire à consolider	Non évalué
Capacités à exercer des responsabilités			
- Dans l'animation, et le pilotage d'une équipe	☐	☐	☐
- Dans l'impulsion pédagogique	☐	☐	☐
Capacités à assurer le bon fonctionnement de l'école			
- Dans la sécurité des biens et des personnes	☐	☐	☐
- Dans la conduite d'instances de pilotage et de décision (conseils)	☐	☐	☐
- Dans la connaissance, l'application et le respect des diverses règlementations et textes officiels	☐	☐	☐

Capacités relationnelles (usagers et partenaires de l'école) - Savoir communiquer avec l'ensemble des acteurs et gérer des situations conflictuelles - Savoir représenter l'école auprès des partenaires - Contribuer à représenter l'institution et donner la meilleure image possible du service public d'Education (loyauté) - Etre un acteur éclairé de la protection de l'enfance	☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐
APPRÉCIATION GÉNÉRALE			

Situation 2 :
Instituteur ou professeur des écoles ayant exercé entre un an et moins de trois ans les fonctions de directeur d'école 2 classes et plus :

- Avis de l'Inspecteur de l'Education Nationale

□ favorable avec dispense d'entretien devant la commission départementale

□ défavorable avec entretien devant la commission départementale

Situation 3 :
Instituteur ou professeur des écoles ayant exercé moins d'un an les fonctions de directeur d'école 2 classes et plus :

- Avis de l'Inspecteur de l'Education Nationale

□ favorable

□ défavorable

Date : Signature de l'IEN :